



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

SOUS/COMMISSION DEPARTEMENTALE

REFERENT ARBITRE

Réunion plénière N° 3

Réunion du lundi 11 avril 2022 à 18 h30

Lieu : VISIOCONFERENCE

Président : *M. Sébastien LEMARIE*

Membres participants :

MM. Mathieu MOULIN, Pascal FOIRET, Philippe DE PASQUALE.

Le Président de la sous-commission remercie l'ensemble des participants pour leur présence.
Pascal FOIRET est désigné secrétaire de séance.

1) Suivi des référents formés :

Lors de la 1^{ère} partie de la saison, 4 réunions ont pu se tenir regroupant 25 participants issus de 24 clubs. Il reste une formation à effectuer sur le secteur de Conches. Au cours de la dernière réunion de CDPA, il a été acté de reporter l'organisation de cette réunion en début de saison prochaine.

La priorité a été donnée au suivi des référents formés. Une visite au sein de leur club doit être organisée, courant mai ou juin, afin d'évoquer la mise en place et le fonctionnement du référent au sein de son club. Seront invités à ces rencontres, le référent arbitre, le président du club, ainsi que les arbitres du club.

Afin de faciliter l'organisation de ces 24 rencontres qui devaient être assurées par les 4 membres de la sous-commission, il a été décidé de faire appel aux 4 formateurs (Patrick BANNIER, Jacques FECIL, Frédéric MARTIN et Louison OLIVIER). En fonction de la disponibilité de chacun, il pourra être fait appel à 4 autres personnes, membres de la CDPA. Sébastien LEMARIE se charge de contacter les personnes concernées.

Il semble raisonnable de planifier 2 rencontres par membres.

Afin de limiter les déplacements de chacun des représentants, une répartition géographique des visites sera faite par Mathieu MOULIN.

Dès validation de cette organisation, chaque personne devra contacter le club afin de planifier la rencontre.

Afin de fixer un cadre dans cette rencontre, la fiche de suivi des référents arbitres sera remise à chaque membre. Cette fiche sera à remettre au président de la sous-commission après la visite.

L'objectif est d'être à l'écoute des clubs et de répondre à leurs interrogations sur cette mission. Une part importante doit être accordée à leurs éventuelles difficultés de mise en place afin de les accompagner dans leur tâche.

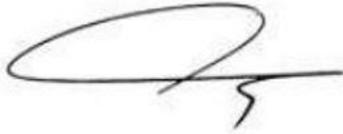
La synthèse de ces visites permettra d'apporter les réponses aux questionnements des référents et de les aider dans leur fonctionnement interne au club. L'objectif initial de favoriser le recrutement et la fidélisation des arbitres au sein de leur club, ne doit pas être perdu de vue.

2) Questions diverses

RAS

Clôture de la réunion à 19h30

Le Président de la SCRA,
Sébastien LEMARIE



Le Secrétaire de séance,
Pascal FOIRET

